



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question au Gouvernement n° 1434

Texte de la question

RYTHMES SCOLAIRES

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Pierre Allossery, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. Jean-Pierre Allossery.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

La cinquième édition de l'enquête PISA illustre le déclin de notre école depuis le début des années 2000. Dès son arrivée à la tête de l'État, le Président de la République a redonné la priorité à l'école. Avec votre loi de refondation de l'école de la République, vous avez lancé, monsieur le ministre, une nouvelle dynamique pour que la France ne se classe plus au dernier rang des pays européens.

**Un député du groupe UMP .** Fayot !

**M. Jean-Pierre Allossery.** Il ne s'agit plus de prendre mesure sur mesure sans repenser l'ensemble du système. De grandes réformes doivent être entreprises pour rebâtir et redresser notre système éducatif. Vous avez, entre autres, mené à bien le retour à la formation des enseignants. Vous avez consacré 24,3 millions d'euros aux besoins éducatifs particuliers et ouvert 7 000 postes supplémentaires pour le dispositif « plus de maîtres que de classes ». Toutes ces mesures favorisent la construction d'une éducation à l'égalité.

Pendant des années, les maires ont réclamé leur place dans la co-éducation des enfants. Aujourd'hui, la réforme des rythmes scolaires leur donne cette opportunité grâce aux projets éducatifs de territoire.  
*(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

**M. Bruno Le Roux.** Retournez à l'école !

**M. Jean-Pierre Allossery.** L'exemple de la commune d'Hazebrouck, dont je suis maire,...

**Un député du groupe UMP .** Plus pour longtemps !

**M. Jean-Pierre Allossery.** ...est sans équivoque. Près de 80 % des enfants scolarisés bénéficient des activités du temps périscolaire. Ils peuvent ainsi accéder de manière égale à de nouvelles activités et aux équipements sportifs et culturels. En outre, la rédaction du projet éducatif de territoire associe l'ensemble des acteurs de l'éducation. Ces derniers sont désormais convaincus de l'intérêt de se mobiliser tous ensemble pour garantir une cohérence éducative dans les différents temps de vie des enfants.

Monsieur le ministre, vous avez installé un comité de suivi de la réforme des rythmes à l'école primaire. Je souhaite savoir si les projets éducatifs de territoire seront un critère d'évaluation pour mesurer le redressement

de notre système éducatif. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Vincent Peillon**, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, vous avez raison : il ne faut pas avoir la mémoire courte.

**M. Yves Nicolin.** « Moi, président ! »

**M. Vincent Peillon**, *ministre*. La semaine dernière, la politique éducative, en particulier celle qui a été menée ces dix dernières années, a été évaluée de façon indépendante par l'OCDE. Le bulletin de note a été sévère : non seulement le niveau a baissé dans certaines disciplines, mais surtout l'accroissement des inégalités est sans précédent. La France est le dernier pays de l'OCDE pour ce qui est des inégalités ! Cela exige un sursaut national. C'est pourquoi le Président de la République et le Premier ministre ont donné à l'école les moyens de son redressement. Mais nous n'y arriverons que si nous avons le courage de mener certaines grandes réformes.

Il s'agit d'abord, bien entendu, de la réforme de la formation initiale et continue des enseignants, que nous avons restaurée. Il s'agit ensuite de la nécessaire réforme des programmes, de la création du service public du numérique éducatif, de la reconquête du temps scolaire. Pour cela, la nation tout entière doit être capable de travailler, en impliquant les familles et les collectivités territoriales, autour des enfants. Notre nation doit faire plus et mieux pour ses enfants, si elle veut leur permettre de réussir.

**M. Christian Jacob.** On voit bien qu'il n'a jamais été élu, lui !

**M. Vincent Peillon**, *ministre*. Le comité de suivi s'est réuni la semaine dernière. Il a examiné les 1 000 premiers projets éducatifs de territoire. À partir de là, nous ferons un certain nombre de recommandations, pour que cette grande réforme, qui prendra du temps, permette d'améliorer le temps scolaire et d'accroître la justice pour tous les enfants de France. Songez : 30 % d'activités sportives en plus, 30 % d'activités culturelles en plus, 10 % d'activités scientifiques en plus ! Cela porte tous ses fruits ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

**Mme Anne Grommerch.** Où trouver le financement ?

**M. Philippe Meunier et M. Olivier Audibert Troin.** À quel prix ?

**M. Yves Censi.** Atterris un peu !

**M. Vincent Peillon**, *ministre*. Une nouvelle fois, les Français pourront voir, fidèles à leur histoire, qui est du côté du progrès et qui est du côté de la conservation, quand ce n'est pas carrément du côté de la conservation des privilèges. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Allossery](#)

**Circonscription :** Nord (15<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1434

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [12 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 décembre 2013](#)